

CERTIFICAT

DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les Services industriels de Lausanne (SiL) attestent que

Certas SA

a souscrit une fourniture d'énergie nativa® pour l'ensemble de sa consommation

Les SiL garantissent :

1. que l'électricité consommée dans les installations est d'origine 100% nouvelles énergies renouvelables (NER) dont 10% certifiée naturemade basic;
2. que la production de l'électricité nativa® est respectueuse de l'environnement, notamment grâce à sa forte limitation des émissions de CO₂ et d'autres gaz polluants ;
3. que le destinataire de ce certificat contribue activement au développement durable et au soutien de l'environnement grâce à son engagement en faveur des nouvelles énergies renouvelables.

Ce certificat est valable du 01.01.2024 au 31.12.2024

Le Directeur des Services industriels

**naturemade
basic!**

nativa® soutient le développement des nouvelles énergies renouvelables et l'utilisation efficace des ressources naturelles. 10% de cette énergie est certifiée par le label naturemade basic qui garantit sa production dans le respect de l'environnement et selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe. naturemade basic est un label suisse décerné par l'Association pour une électricité respectueuse de l'environnement.



Xavier Company
Conseiller municipal